

Place de la jurisprudence au sein du droit

Par **missjedy**, le **29/10/2008** à **16:44**

bonjour à tous

Voilà j'ai un exposé à faire sur la place de la jurisprudence , au sein du droit.

J'ai pensé à un plan :

I) La jurisprudence, un phénomène indissociable de la loi

-La jurisprudence puise sa force dans la mission du juge

- Phénomène d'autorité

II) La jurisprudence, un complément indispensable de la loi.

- Article 4

Mais j'arrive pas à trouver de sous parties .

J'aimerais avoir vos avis! Merci d'avance.

Par **FGH007**, le **29/10/2008** à **20:28**

voilà mon ami(e) le plan que tu propose est bâti autour de quel question?

As tu oublié ta méthodologie? " Le problème, mieux la problématique, doit permettre à l'étudiant de faire ressortir son plan de travail. Le plan est nécessairement la question à un problème"

Fais et exercice et tu vas voir que tu te fais toi même du chemin

Par **claudeclaude**, le **30/10/2008** à **08:44**

Remarques générales

1) Il faut s'en tenir aux termes composant l'intitulé du sujet, ici "la place de la jurisprudence au sein du Droit".

Par exemple ce n'est pas le mot loi qui est employé dans le sujet, mais le mot droit. Substituer l'un à l'autre revient à énoncer un autre sujet "la place de la jurisprudence par rapport à la loi".

La loi n'est pas la seule composante du Droit en dehors de la jurisprudence; il y a outre le règlement, les usages, la coutume, la Constitution, les Traités internationaux, l'arbitrage, les principes généraux, les actes juridiques créateurs de Droit ...

2) C'est à partir des termes du sujet que la problématique s'énonce. Il faut à l'occasion définir ce qui peut être négligé et ce qui ne peut pas l'être. C'est en réfléchissant à l'intérêt théorique et à l'intérêt pratique du sujet que l'on peut orienter son plan. Mais sans perdre de vue le principe "rien que le sujet, mais tout le sujet".

Par **nicomando**, le **30/10/2008** à **08:45**

Bonjour,

Oui effectivement essaye d'abord de trouver la problématique de ton sujet d'exposer ensuite tu pourras articuler tes deux parties autour.

Par **missjedy**, le **06/11/2008** à **12:59**

Oups effectivement j'ai oublié de mettre ma problématique !!
la voici: Quel est le lien entre jurisprudence et droit ?

Merci de vos réponse !!

Par **clauDECLAUDE**, le **06/11/2008** à **18:40**

:?:

Pourquoi alors avoir substitué la loi au Droit dans le traitement ? Image not found or type unknown

Par **missjedy**, le **10/11/2008** à **11:08**

[quote="clauDECLAUDE":22bixyau]Pourquoi alors avoir substitué la loi au Droit dans le
traitement ? Image not found or type unknown[/quote:22bixyau]

j'ai changer mes titres car ca n'allait pas avec le sujet ! du coup je remplace loi par droit ! mais je n'ai en effet pas fais le changement sur le forum.